

RÉUNION DU 14 MAI 2025 (À LA MAIRIE)

| | |
|-------------------------------|--|
| <u>Adultes présents</u> : | Bruno VIDAL, |
| <u>Adultes absents</u> : | Muriel ALARY, Yannick OLLIVIER (excusés) Monsieur MONTAGNÉ arrive en fin de réunion. |
| <u>Jeunes ÉLUS présents</u> : | Amélie ARNAUD, Safaa SABRI, Mohamed MANSOURI, Ishak BEN RAHOU, Mathis COUTINHO, Yanis RIBEAUCOURT, Haron Oufrid, Hani TLEMSANI, Mouloud TLEMSANI, Aïcha EL-HOMAYDY, Clémence CABRAL, YOUNIS BART, Louis CABRAL, Walaa SABRI. |
| <u>Jeunes ÉLUS absents</u> : | Badis KOUCHANE (Non excusé) |

Secrétaire de séance : Bruno VIDAL

Début à 14h

- Accueil

La réunion a lieu dans la salle de réunion « salle VISIO » de la mairie.
Les jeunes découvrent cette salle.

L'ordre du jour est affiché à l'écran :

- Accueil + activité d'accueil
- Mot de Mr. MONTAGNÉ (1er adjoint.)
- Échanges-débats sur les idées et projets - Étude faisabilité.
- Projet « Jeunes Marianne » sortie Graulhet mercredi 21 mai.
Horaire de départ/retour et autorisation parentale.

Questions diverses :

- Article Magazine Municipal. Prévention routière.
- CR sur Site
- Info : Mon Écran et moi
- Prochaines réunions – calendrier des prochaines réunions.

14h05, un Portrait Chinois (petit jeu pour apprendre à se connaître) est proposé aux jeunes qui participent spontanément.

Certains jeunes arrivent en retard, car il y a eu un malentendu sur l'heure de début de la réunion, Bruno rappelle **que toutes les réunions débutent à 14h.**

Les jeunes ont maintenant l'habitude, ils signent tous, la fiche de présence et font remarquer qu'un conseiller est absent et que certains ne l'ont jamais vu. Bruno précise qu'il n'a été présent qu'une seule fois sur trois et que cette fois-ci, il ne s'est pas excusé. Il va contacter sa maman pour voir ce qui se passe.

Monsieur MONTAGNÉ, nous prie de bien vouloir l'excuser, car il a une réunion importante en début d'après-midi, mais il passera rencontrer les jeunes et discuter avec eux en fin de réunion.

Bruno rappelle la sortie du 21 mai et rappelle les horaires de départ et de retour. Bien que cela ne soit pas obligatoire, il demande à tous, de penser à l'autorisation parentale pour cette sortie.

La réunion se poursuit en discutant des idées que les jeunes ont eu à la réunion précédente. Toutes les idées sont reprises pour éclaircissement.

Louis et Clémence précisent leur proposition d'organiser **des olympiades à Aussillon**.

En réalité, ils voudraient organiser une journée sport.

Bruno rappelle que les olympiades, c'est tous les quatre ans, donc les prochaines seront en 2028.

Mais effectivement, on peut organiser comme le CMJ précédent **une journée sport**.

L'idée est soumise au vote de l'ensemble des présents, **tous sont favorables à ce projet**.

Clémence trouve qu'il y a trop de **bruit dans les cours de récréation**, après en avoir débattu tout le monde convient que ce problème est d'abord un sujet à traiter avec les enseignants.

Pour apporter des éléments de réponse à ce problème soulevé, Bruno présente le projet **Espaces Ludiques** mis en œuvre dans les écoles en partenariat avec la municipalité. Le dispositif « Espaces ludiques en milieu scolaire » offre aux élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) l'opportunité de se livrer librement à des activités ludiques dans un espace dédié, avec une combinaison de jouets très spécifiquement étudiée. Il constitue une mise à profit pertinente des temps de récréations et périscolaires dont les bénéfices sont multiples :

- Apaisement des comportements et du climat scolaire ;
- Harmonisation de la mixité sociale et culturelle, de l'égalité fille/garçon ;
- Amélioration de la concentration, de l'autonomie, de la coopération, du bien-être ;
- Support d'inclusion ;
- Progrès en respect et citoyenneté.

La prise en compte de l'enfant au bénéfice de l'élève permet de mieux vivre ensemble à l'école et favoriser la réussite éducative.

Hani et Aïcha précisent que dans leur école (les Auques) cela fonctionne.

Hani, Younis reparlent de leur idée, qui est de travailler sur les **jeux de la ludothèque**.

L'idée fait débat, Mathis, évoque le coût financier pour des jeux qui seront vite abimés.

D'autres trouvent que cela n'est pas utile, que les familles ont des jeux chez eux. Aïcha dit que tous ne peuvent pas en acheter, Hani et Mouloud proposent que l'on achète des jeux pas trop chers et faciles à remplacer. Amélie et Safaa rappellent qu'il faudrait surtout dynamiser et faire connaître la ludothèque.

Bruno propose de passer au vote pour savoir si l'on travaille sur ce projet et si oui, on verra ensuite sous quelle forme. Sur les 14 présents : 5 sont contre, 2 s'abstiennent, 7 sont pour.

L'idée est validée.

Badis (absent), avait souhaité un **terrain de sport synthétique style « City-stade »** sur le terrain de hand sur le stade du haut, René CARAYOL. Rapidement, le coût financier et l'utilité de cette installation semblent déraisonnables à tous les jeunes. **L'idée est abandonnée.**

Ishak avait proposé de construire une **piscine à Aussillon**. Il explique que cette installation manque sur la commune et que les gens pourraient apprendre à nager. Bruno l'informe qu'il y a une piscine avec une gestion privée sur la commune. Il fait un petit historique et explique comment la piscine municipale est devenue privée. **Les jeunes élus en primaire confirment qu'ils apprennent tous à nager avec les écoles et Bruno**, ils vont à la piscine de la communauté d'agglomération Castres Mazamet située à Mazamet. Du coup, **l'idée d'Ishak, ne paraît plus pertinente et est abandonnée.**

Mouloud avait imaginé **offrir le goûter à tous les enfants dans les écoles**. Il a constaté que certains enfants n'en avaient pas et que parfois, ils prenaient le goûter des autres.

Walaa, fait le même constat, mais se demande si les parents ne font pas exprès de ne pas leur donner. Bruno pose la question de savoir si c'est le goûter du matin ou de l'après-midi. Mouloud pense que c'est celui de l'après-midi, ce qui explique que certains parents n'en donnent pas, car ils récupèrent leurs enfants à 16h30 et les font goûter à la maison. Avant de passer au vote, Bruno pose aussi la question, est-ce au CMJ de traiter ce type de problème, plusieurs jeunes semblent répondre que non, dans le cas où certains enfants n'auraient pas de goûter, il y a souvent des restes de la cantine et les enseignants peuvent donner un goûter. Donc après un vote **tous sont d'accord pour ne pas travailler sur cette idée**.

Aïcha avait souhaité que l'on travaille sur la **journée de l'adoption**. Après quelques précisions et un petit débat, c'est une **idée qui semble trop complexe pour être traitée par le CMJ**.

Mohamed voudrait **améliorer les city-stade en rajoutant des filets et de l'éclairage**.

Monsieur MONTAGNÉ arrive et échange avec les jeunes sur tous les problèmes d'éclairage.

Pour les filets, M. MONTAGNÉ est d'accord, c'est une idée intéressante sur laquelle le CMJ peu travailler.

Par contre sur l'éclairage, c'est plus compliqué. Il y a déjà un éclairage, mais qui s'éteint automatiquement à une certaine heure pour éviter les nuisances aux voisinages.

Safaa, Mathis et Mohamed demandent pourquoi certains quartiers ou rues, ou encore certains coins sont mal ou peu éclairés

M. MONTAGNÉ, 1^{er} adjoint délégué aux solidarités, à la proximité et à la sécurité leur explique. Il y a plus de 1800 point lumineux sur la commune, la commune a fait de gros efforts pour réaliser des économies et mettre l'ensemble de ces points en éclairage à LED. À ce jour, il en manque environ 200 qui restent à remplacer. Au final, la commune sera en capacité de piloter tous les éclairages à distance, et de même prévoir une détection automatique des piétons.

Il précise que tous les chiffres montrent qu'il y a moins de cambriolage la nuit, mais toujours autant en journée.

Safaa et Walaa demandent pourquoi il n'y a aucun éclairage dans la rue J.P. GABARROU vers le quartier Voltaires.

Là, c'est un autre problème, explique, le 1^{er} adjoint. Le lotisseur qui a construit le lotissement, refuse de mettre l'éclairage, le quartier n'est pas achevé et le lotisseur est en faute. C'est un problème qui sera réglé au tribunal. En attendant, la municipalité n'a pas le droit de faire quoi que ce soit.

15h35, la réunion est terminée, Bruno invite tous ceux qui souhaitent poser des questions à lui en faire part, par SMS ou par mail. Elles seront ajoutées à l'ordre du jour de la **prochaine réunion qui aura lieu le 4 juin**. Avant le goûter, il distribue un flyer sur la manifestation du samedi 24 mai : Mon écran et moi.

La réunion se termine à 15h40 par un goûter convivial.